



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Public Works and Government Services Canada
ATB Place North Tower
10025 Jasper Ave./10025 ave. Jasper
5th floor/5e étage
Edmonton
Alberta
T5J 1S6
Bid Fax: (780) 497-3510

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services Canada
ATB Place North Tower
10025 Jasper Ave./10025 ave Jasper
5th floor/5e étage
Edmonton
Alberta
T5J 1S6

Title - Sujet Fire Alarm Upgrade	
Solicitation No. - N° de l'invitation EV385-171453/A	Amendment No. - N° modif. 007
Client Reference No. - N° de référence du client CSC EV385-171453	Date 2016-11-21
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$PWU-183-10873	
File No. - N° de dossier PWU-6-39164 (183)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-11-30	Time Zone Fuseau horaire Mountain Daylight Saving Time MDT
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Tikhonovitch (RPC), Alex	Buyer Id - Id de l'acheteur pwu183
Telephone No. - N° de téléphone (780) 901-7940 ()	FAX No. - N° de FAX (780) 497-3510
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Cet amendement a été soulevé pour répondre aux questions suivantes:

L'article 2.4.2.9 du Cadre de référence précise qu'il faut préparer une analyse préliminaire des exigences du Code du bâtiment en se fondant sur un examen des codes, règlements et normes applicables.

- .1 codes, normes et règlements en vigueur,
- .2 préoccupations concernant la conformité et la non-conformité,
- .3 stratégie concernant le traitement des aspects non conformes des travaux.

Question 1 : Voici comme nous interprétons cela : l'examen du Code national du bâtiment (CNB) et le rapport connexe visent uniquement les travaux de modernisation du système d'alarme d'incendie et non pas le traitement des éléments non conformes au Code actuel. Est-exact? Dans la négative, veuillez clarifier.

L'entrepreneur doit fournir des analyses des exigences du Code du bâtiment, en se fondant sur un examen des codes et normes applicables.

L'addenda 2 indique : ARTICLE 2.4.3 PRODUITS LIVRABLES - AJOUTER UN NOUVEAU PARAGRAPHE :

2.4.3.8 L'expert-conseil doit fournir le rapport d'analyse des codes pour la préconception et le rapport définitif d'analyse des codes. Le rapport définitif d'analyse des codes doit faire état de toutes les analyses et enquêtes effectuées, pour tous les bâtiments, ce qui comprend l'utilisation et le nombre d'occupants, et indiquer si la construction est conforme au Code national du bâtiment; les résultats et la solution doivent être intégrés aux documents de construction.

Question 2 : Cela laisse entendre que les 82 immeubles doivent faire l'objet d'un examen selon le CNB, qui comprendra les parties 1 à 11 (et exclura possiblement les parties 1, 2, 8, 10 et 11). Cela signifie que nous devrions embaucher un ingénieur en structure pour évaluer les parties 4, 5 et 9.

Un ingénieur en mécanique pour évaluer les parties 3, 5, 6, 7 et 9.

Un ingénieur en électricité pour évaluer les parties 3 et 9.

Un architecte pour évaluer les parties 3 et 9. Est-ce votre intention?

L'entrepreneur principal doit analyser tous les aspects du CNB, y compris en fonction des règlements et des normes, et livrer un projet qui respecte le CNB actuel. Cela nécessitera l'expertise, à tout le moins, d'un architecte, d'un ingénieur en électricité et d'un ingénieur en mécanique. Uniquement les enquêtes détaillées réalisées par l'équipe de l'expert-conseil permettront de révéler tous les détails sur la livraison.

Question 3 : Les parties du CNB qui doivent être analysées pour ce projet sont les parties 3 et 9, et uniquement ces sections sont relatives à la modernisation du système d'alarme d'incendie. Est-ce exact?

Le projet vise la modernisation du système d'alarme d'incendie. Toutefois, les éléments non conformes au Code identifiés pendant l'enquête et les processus d'analyses doivent être traités.

Question 4 : Un rapport, qui comprend l'utilisation et le nombre d'occupants, et indiquer si la construction est conforme au Code national du bâtiment, est sensé. Toutefois, les résultats et la solution doivent être intégrés aux documents de

construction n'est non seulement insensé, mais cela rend impossible d'établir des coûts puisque nous n'avons aucune idée de la portée des travaux qui seront requis pour moderniser tous les 82 immeubles.

Nous demandons respectueusement que l'article 4 de l'addenda 2 soit supprimé et qu'on maintienne l'article 2.4.2.9 du Cadre de référence.

À la page 23 de la demande de proposition, supprimer la clause 3.1.1 Licenses et permis, certification ou autorisation dans son intégralité et la remplacer par ce qui suit :

3.1.1 Licenses et permis, certification ou autorisation

Le proposant doit être un cabinet d'architectes accrédité, ou doit pouvoir être accrédité, certifié ou autorisé pour fournir les services professionnels requis, dans toute la mesure prescrite par les lois provinciales ou territoriales en vigueur dans la province de la Saskatchewan.

Tous les autres termes et conditions demeurent inchangés.